

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 1^{er} avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 26 mars 2026.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. MARTINACHE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme YILMAZ, M. BERTHIER, Mme PELLEGRINO, M. TOURE, Mme DJENNANE, Mme CHOULET, Mme DONA, M. LEPPERT, M. GIBERT, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. BRESSAN, M. TAGLANG, Mme ALI, M. LECHUGA, Mme HERVÉ, Mme PORTE, Mme LARRAGUETA, Mme BERNARDONI, Mme EMANE, M. RIGAUT, M. TOSUN, M. LE TOSSER, Mme AACHOUR, Mme ROBICHON, M. PRIGENT, Mme LE BAIL, M. FRÉMIN.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. MAASSRY donne pouvoir à Mme YILMAZ
Mme SCHWARTZBROD donne pouvoir à M. FRÉMIN.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme PELLEGRINO.

N°2026.04.31 – Désignation d'un représentant de la commune au Comité d'Orientation de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Neuilly-Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny.

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

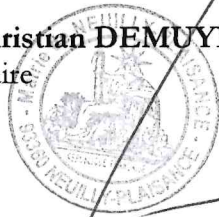
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal et à son installation par délibération en date du 21 mars 2026, il convient de désigner un représentant au sein du Comité d'Orientation de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Neuilly-Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
PAR 30 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS**

ARTICLE UNIQUE : DÉSIGNE Mme ALI en tant que représentant du Conseil Municipal au sein du Comité d'Orientation de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Neuilly-Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny.

Christian DEMUYNCK
Maire



Marie-Françoise PELLEGRINO
Secrétaire

